RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Rencontre de dialogue sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements de Maputo

Monrovia, 11 au 14 septembre 2013

Les engagements de Maputo et les défis auxquels la CEDEAO est confrontée à moyen et long terme

Jacques Berthelot

PLAN

- I Evaluation des engagements de Maputo face aux défis démographique et alimentaire
- II L'illusion de faire dépendre le développement agricole et la sécurité alimentaire de la CEDEAO des aides extérieures et des investissements privés
- III Impératif de refonder l'ECOWAP sur la souveraineté alimentaire par une protection garantissant des prix agricoles stables et rémunérateurs

Les 2 Objectifs de Maputo

1) Porter à 10% dès 2008 la part des Budgets nationaux allant aux investissements agricoles

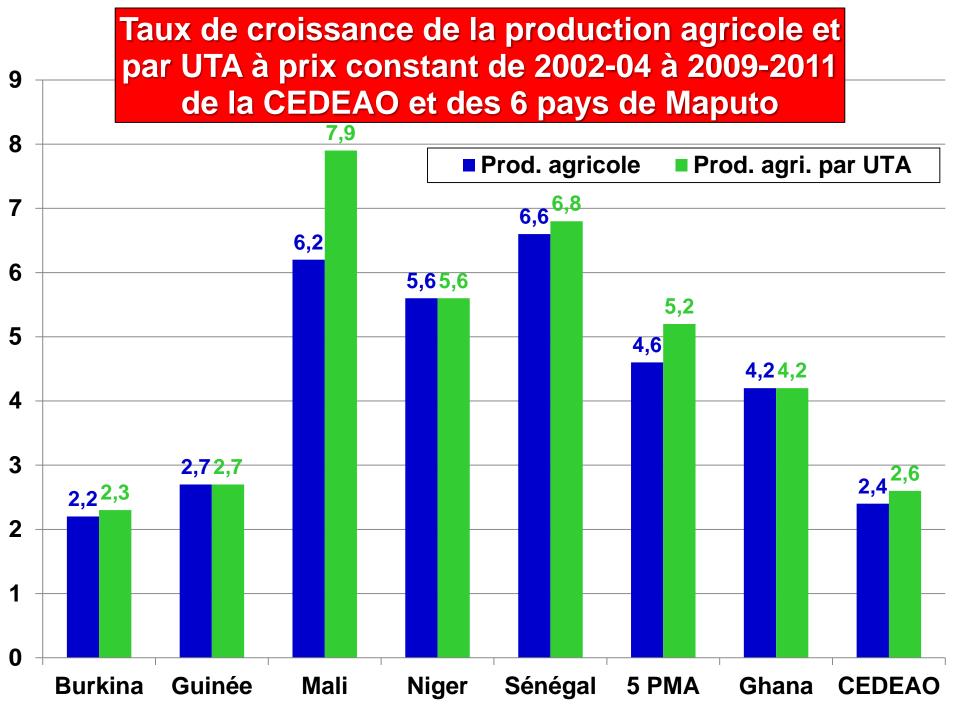
9 pays d'ASS l'auraient atteint dont 6 CEDEAO: 5 PMA (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal) et Ghana

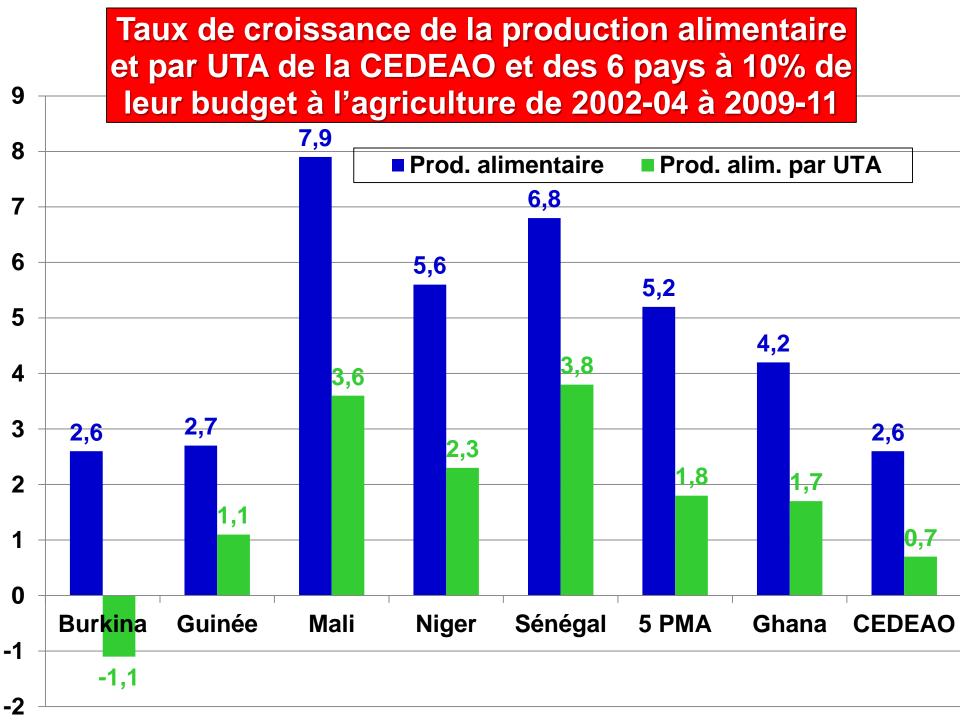
2) Porter à 6% par an la croissance de la productivité agricole

La hausse de la production agricole et alimentaire atteint que par Mali (6,2% et 7,9%) et Sénégal (6,6% et 6,8%)

La CEDEAO n'a atteint que 2,4% (production agricole) et 2,6% (production alimentaire)

2 pays de la CEDEAO ont atteint 6%/an pour la production agricole ou alimentaire <u>par actif</u> agricole et la CEDEAO n'a fait que 2,6% (prod. agri) et 0,7% (prod. alim.). Pour les 6 pays la hausse de la production a été extensive mais pas pour la production alimentaire.





Que recouvrent les Budgets agricoles?

Pour l'IFPRI (2012), "En Afrique de l'ouest, le financement dans les pays sahéliens... vient d'abord de l'APD et autres ressources extérieures"

Pour l'IFPRI, 43% du Budget agricole du Ghana en 2011 était d'origine nationale, 57% de l'aide extérieure

Pour la CPF du Burkina, sur les 14% du Budget alloué à l'agriculture seulement 6,7% vont aux exploitants.

Seule une étroite association des organisations paysannes à la définition et à la mise en œuvre de l'ECOWAP peut refonder les budgets agricoles sur leurs priorités.

Les objectifs de production des PNIA sont irréalistes

Le Nigéria prévoit une hausse de l'agriculture irriguée de 1% en 2010 à 10% en 2015 et 25% en 2020

L'irrigation au Niger passerait de 85 000 ha à 160 000 ha

Au Bénin le PNIA veut multiplier par 5 d'ici 2015 la production de riz, par 4 l'ananas, par 2,5 le coton, par 3 le manioc

Les PNIA CEDEAO reposent sur des financements surtout extérieurs aux exploitations familiales

Au Bénin 10% viendraient des exploitations familiales, 35% de l'APD, 25% du budget et 30% du « secteur privé »

« Le gouvernement ivoirien compte essentiellement sur des investissements privés, des partenaires techniques de l'Etat et des ressources internes de l'Etat"

APD à l'agriculture d'ASS de 1,4 Md\$/an de 1998 à 2007, soit 7,7 \$ pour chacun des 182 M d'actifs agricoles d'ASS en 2007. Ce chiffre diminuerait dans les prochaines années du fait des mesures d'austérité dans l'OCDE limitant l'aide.

Le peu d'empressement des investisseurs privés

"Le secteur public...assurerait que l'agribusiness et les agro-industries auront accès à un financement abordable et pourront donc opérer sur une base rentable » (Abuja, 2010)

Pour le Pr Richard Mkandawire du NEPAD, « Tout le monde est d'accord que l'Afrique ne pourra pas être développée par l'aide extérieure... Aucun pays ne s'est développé en dépendant de la seule aide extérieure"

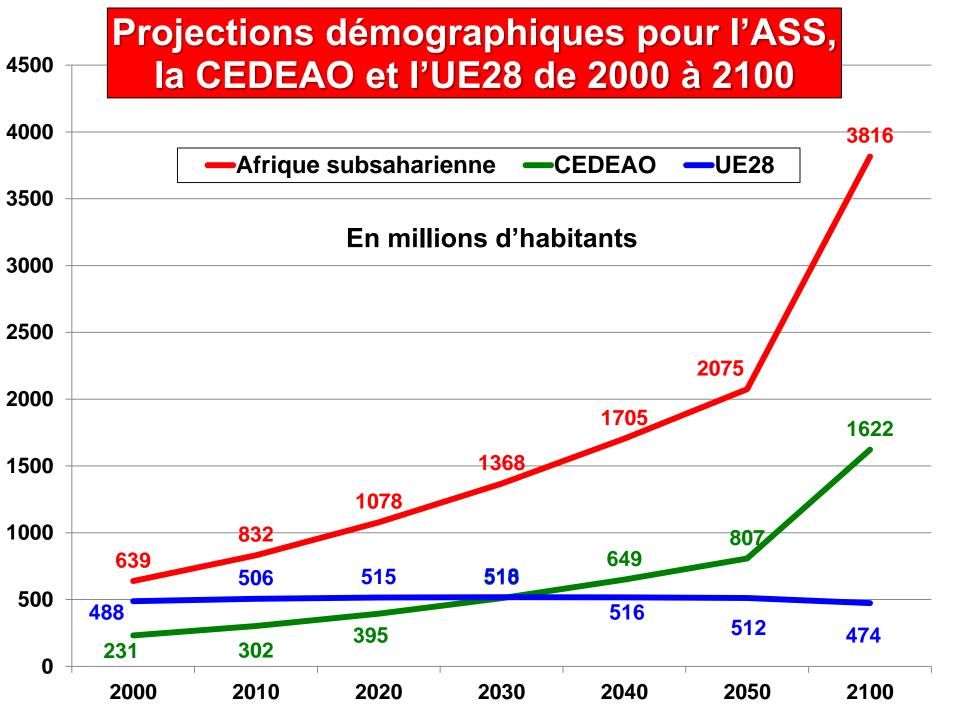
Le formidable défi démographique de la CEDEAO

La population passerait de 302 M en 2010 à 510 M en 2030, 807 M en 2050 (+2,5%/an de 2010 à 2050) et 1,622 Md en 2100 (+ 1,4%/an de 2050 à 2100)

La population égalerait celle de l'UE28 dès 2030 et la dépasserait de 58% en 2050

```
Les plus grands défis : 1) Niger : 15,9 M en 2010, 69,4 M en 2050, 204 M en 2100; 2) Mali : 14 M, 45 M, 101 M; 3) Nigéria : 160 M, 440 M, 914 M; 4) Burkina : 15,5 M, 41 M, 75 M; 5) Sénégal : 13 M, 33 M, 58 M
```

Les ruraux passeraient de 169 M en 2010 à 221 M en 2030 et 255 M en 2050



Le défi alimentaire de la CEDEAO

+ 13,3%/an de déficit *alimentaire* de 2003 à 2011 (5 fois plus vite que la population. Hors inflation + 5,1%/tête/an. Mais hausse de 39%/an de 2003 à 2011 (de +183 M\$ à -2,9 Md\$).

+ 10,5%/an de déficit *alimentaire* de 2003 à 2011 pour les 5 PMA CEDEAO respectant Maputo; + 8,4%/an avec le Ghana et + 5,3%/an pour les 9 pays de Maputo.

Hors café+cacao+thé+épices (CCTE) – pas des produits alimentaires de base – le déficit alimentaire de la CEDEAO en 2011 passe de 2,9Md\$ à 10,3 Md\$ et celui des 9 pays Maputo augmente de 17,9%/an de 2003 à 2011.

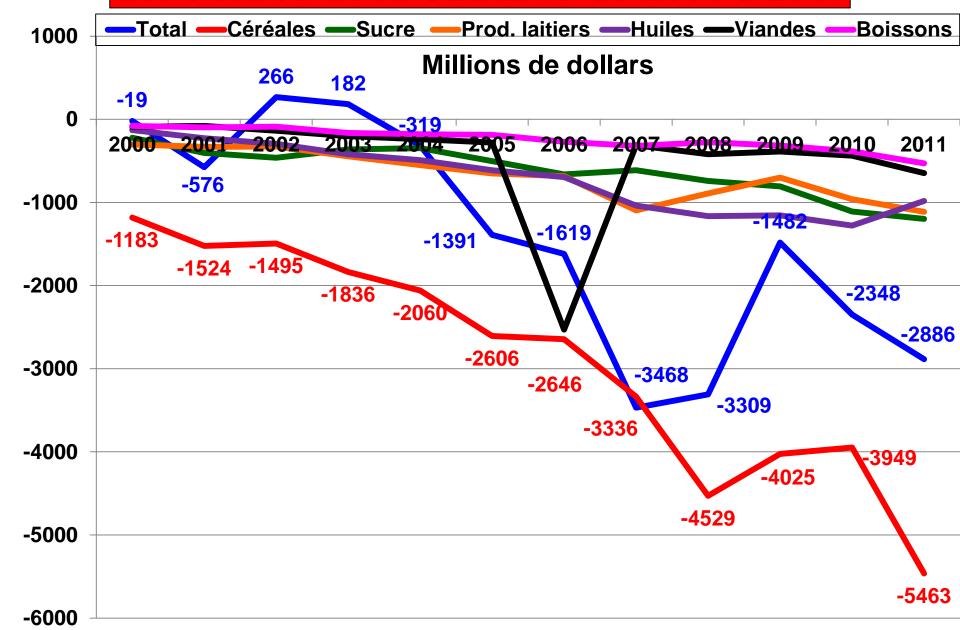
Le défi alimentaire de la CEDEAO

Le déficit agricole de la CEDEAO a augmenté de 10,2%/an de 2003 à 2011, dont 16,8%/an pour ses 5 PMA mais hausse de l'excédent du Ghana de 11,9%/an. Et excédent de 9%/an des 9 pays Maputo (grâce aux fleurs du Kenya).

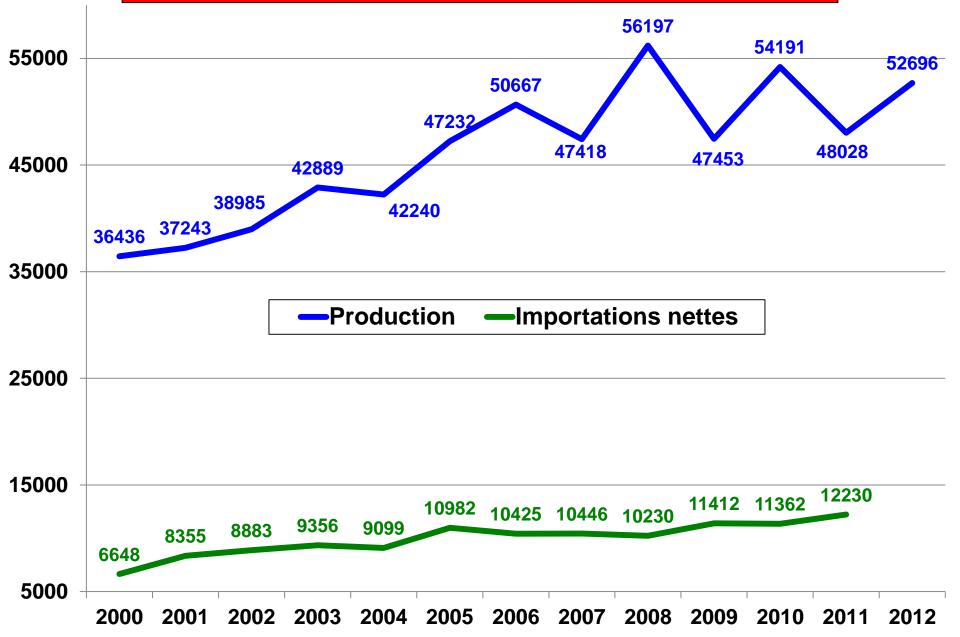
Hors CCTE, + 15%/an de déficit *agricole* CEDEAO, dont 14,8% pour 5 PMA Maputo et 19,8% pour Ghana. + 3,3% pour les 9 pays Maputo car Ethiopie, Kenya et Malawi ont peu de CCTE

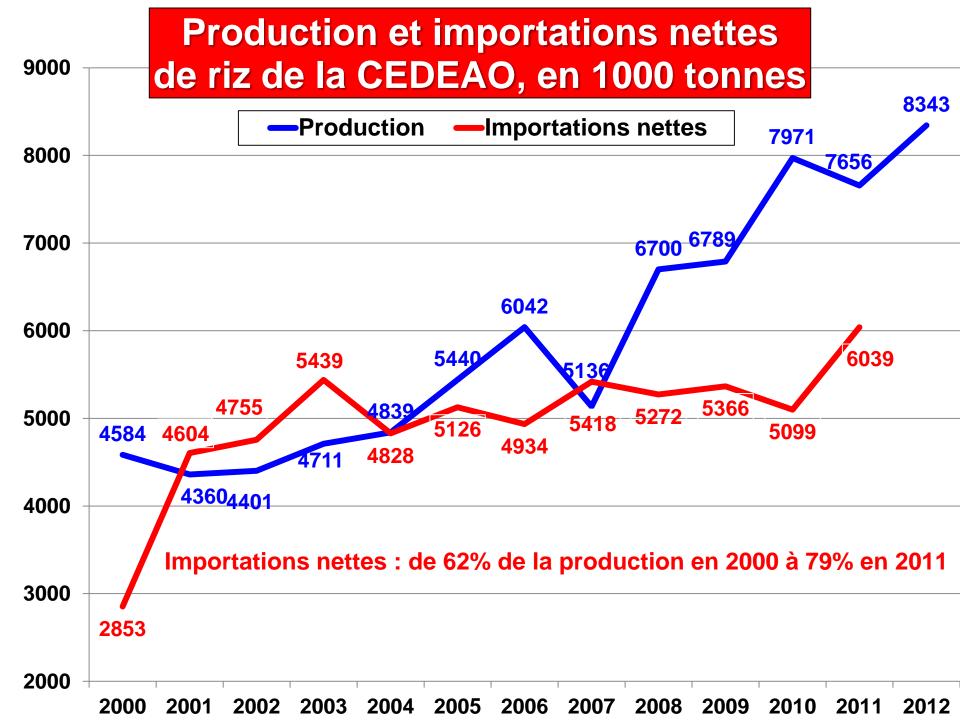
Conclusions: 1) les 9 pays respectant Maputo ont augmenté leurs déficits alimentaire et agricole, a fortiori hors CCTE, et les 6 pays CEDEAO ont fait moins bien que la CEDEAO;
2) Maputo n'a pas été la cause de leurs déficits mais est très loin d'être suffisant pour réduire ces déficits.

Principaux produits alimentaires déficitaires de la CEDEAO de 2000 à 2011

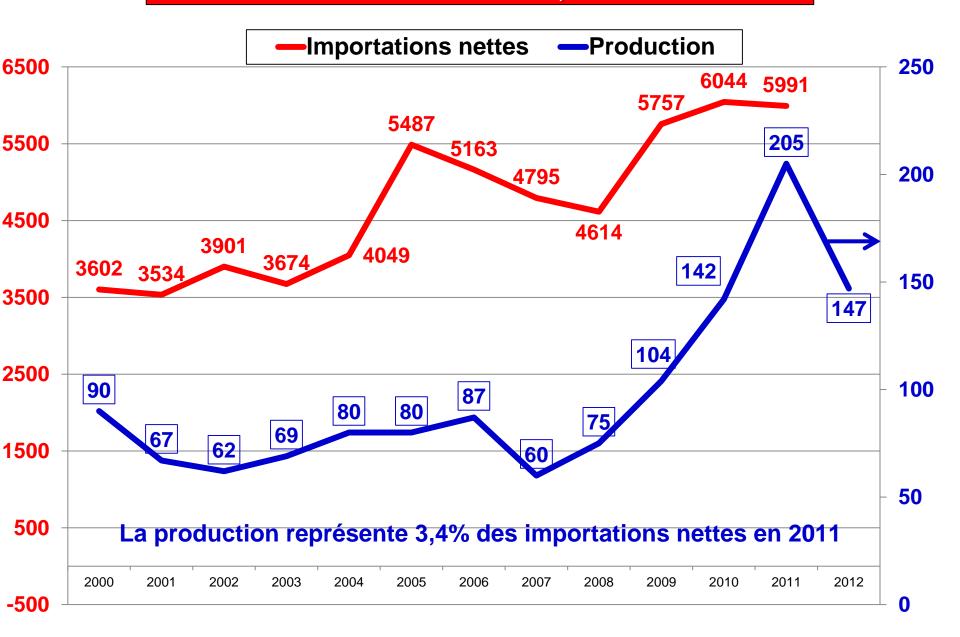


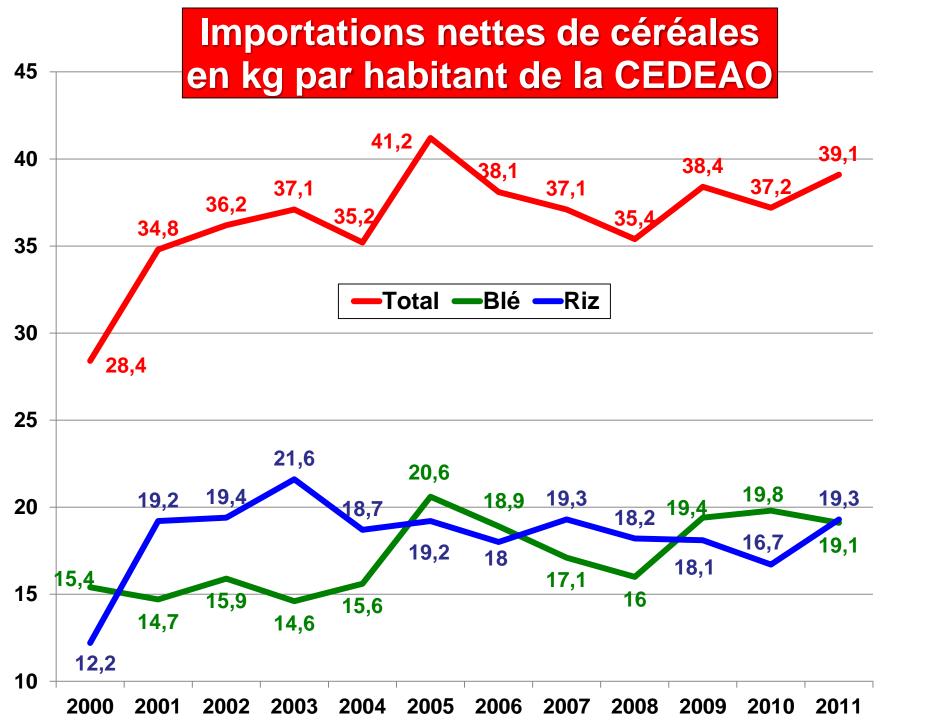
Production et importations nettes de céréales de la CEDEAO, de 2000 à 2011, en 1000 tonnes

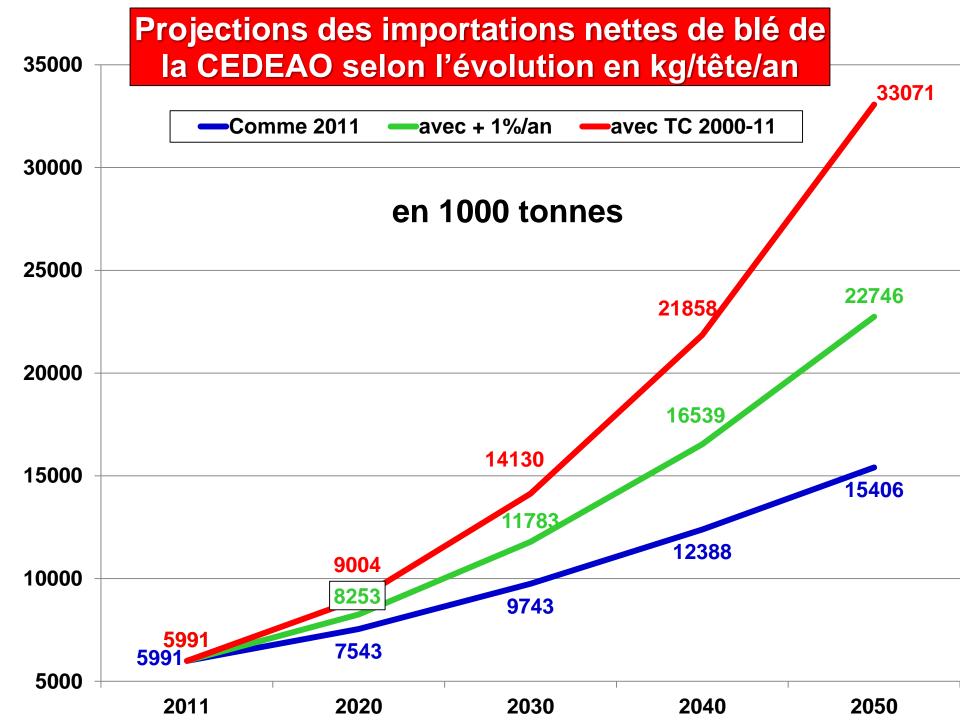


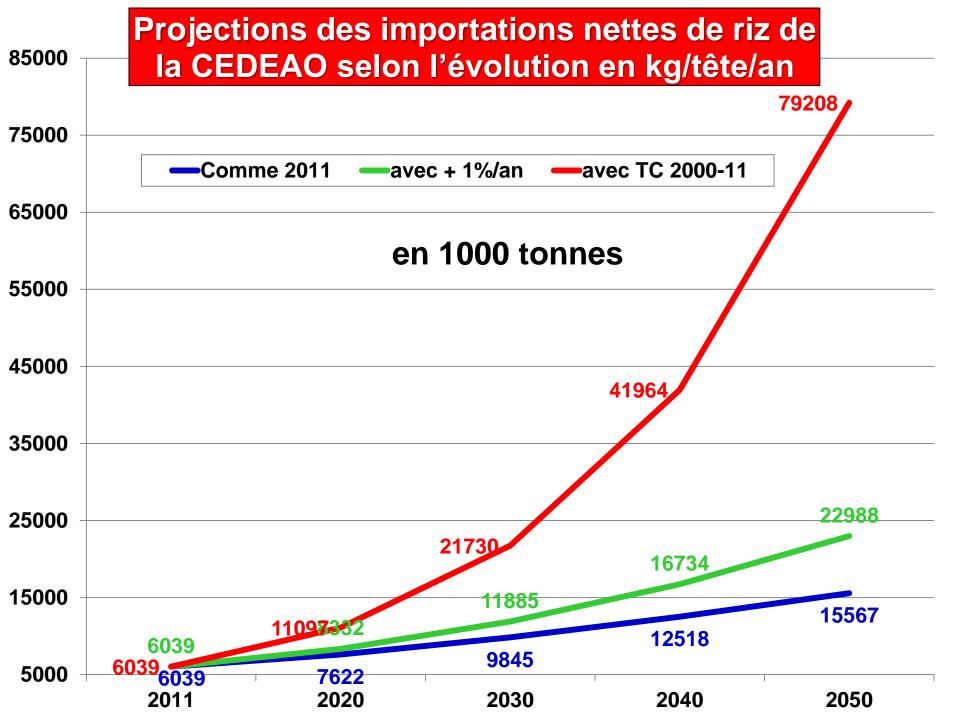


Production et importations nettes de blé de la CEDEAO de 2000 à 2011, en 1000 tonnes









Adopter enfin les mesures nécessaires pour la souveraineté alimentaire de l'ECOWAP

Face aux formidables défis démographique, des déficits alimentaires, du réchauffement climatique, de l'accaparement des terres et de l'APE, il faut assurer des prix agricoles rémunérateurs et stables, permettant les investissements des exploitations.

La nécessaire protection à l'importation pour garantir des prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs

Tous les pays industrialisés, y compris émergents, le sont devenus par une forte protection agricole, qui persiste aujourd'hui sur leurs produits alimentaires de base. De plus leurs fortes subventions ont un fort effet de protection.

Les négociations à l'OMC portent sur les DD consolidés, niveaux maxima que peuvent atteindre les DD appliqués. Mais la CEDEAO n'est pas Membre de l'OMC et n'a pas de DD consolidés et ses DD communs (TEC) sont des DD appliqués très bas : 5% sur les céréales et la poudre de lait. Et les APE interdisent aux pays ACP de relever les DD appliqués, y compris sur les produits non libérés pour l'UE.

Tous les pays aujourd'hui industrialisés ont protégé fortement leurs agricultures

L'orientation du PDDAA est clairement libre-échangiste, à l'instar de l'IFPRI, son principal conseiller. Le Pilier II priorise la compétitivité internationale des exploitations sur la sécurité alimentaire du continent. Il prétend même conquérir les marchés de la Chine et de l'Inde.

Le Kenya montre l'efficacité de protéger les produits laitiers: le droit de douane sur la poudre de lait est passé de 25% en 1999 à 40% en 2002 et à 60% en 2004 et est devenu depuis exportateur net de PL tout en ayant une consommation 7 fois supérieure par tête à celle de la CEDEAO où les importations représentent 65% de la production car le DD est 5%

La CEDEAO doit disposer de DD consolidés communs et devenir Membre de l'OMC.

Le TEC (tarif extérieur commun) de la CEDEAO n'a que des DD appliqués alors que 14 Etats membres ont des DD consolidés, DD maxima autorisés à l'OMC.

Depuis 2005 débats sur le TEC centrés sur la 5è bande comme s'il fallait figer les produits dans une des 5 bandes.

Pour avoir des DD consolidés et parler au nom des 15 Etats membres la CEDEAO doit devenir Membre de l'OMC et donc commencer tout de suite le processus d'adhésion.

Ne pas oublier de tenir compte des "autres droits et impositions" (ADI) qui sont aussi consolidés en l'absence de contestation des Membres de l'OMC dans les 3 ans après 1994. Cela donne un TEC agricole consolidé à 105,8%.

Droits de douane et Autres droits et taxes consolidés des Etats CEDEAO en 2010						
M \$	DD consolidés 1	ADI consolidés¤ 2	Total consolidé 3	Importations 2010 4	% importations 5	Total (6=3*5)
Bénin	61,80%	19%	80,8%	460	3,79%	306,22
Burkina	98,20%	50%	148,2%	307	2,53%	374,95
Cap Vert	19,30%		19,3%	204	1,68%	32,42

29,4%

114,2%

97,2%

62,7%

65%

109,2%

134,2%

230%

73,8%

60,3%

84%

1308,3%

93,5%

Sources : OMC, FAOSTAT; * le Libéria n'est pas membre de l'OMC et n'a pas de DD consolidés; ¤ pour

certains EM les ADI consolidés varient selon les lignes tarifaires taux indiquéest une moyenne estimée.

1284

174

1215

424

91

395

351

5637

1193

184

229

12148

867,7

10,57%

1,43%

10%

3,49%

0,75%

3,25%

2,89%

46,4%

9,82%

1,51%

1,89%

100%

310,76

163,31

972

218,82

48,75

354,90

387,84

10672

724,72

91,05

158,76

14816,5

105,8%

Côte d'Ivoire

GuinéeBissau

Gambie

Ghana

Guinée

Libéria*

Mali

Niger

Nigeria

Sénégal

Togo

Total

Moyenne

Sierra Leone

14,90%

104,20%

97,20%

39,70%

40%

59,20%

84,20%

150%

29,80%

40,30%

80%

918,8%

65,6%

15%

10%

23%

25%

50%

50%

80%

44%

20%

4%

390%

27,9%

La nécessité d'utiliser des prélèvements variables, protection agricole de très loin la plus efficace.

Le prélèvement variable (PV) est la seule protection garantissant aux producteurs un prix rémunérateur et stable dans le temps en monnaies régionales (nairas, FCFA...).

Le PV a été l'outil essentiel du développement agricole fulgurant de l'UE depuis l'instauration de la PAC en 1962 et, bien qu'interdit par l'OMC elle en a encore, sous un autre nom, pour les céréales et les fruits et légumes frais.

Le PV est la différence entre le prix CAF et le prix d'entrée dans la CEDEAO défini pour chaque campagne de commercialisation de façon à assurer aux agriculteurs un prix rémunérateur.